

P.L.U. Villers-sur-Coudun

PLAN LOCAL D'URBANISME

CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

REGISTRE DE CONCERTATION

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

Par délibération en date du 18 septembre 2020, le Conseil Municipal de Villers-sur-Coudun a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble de son territoire communal.

Conformément à la délibération susvisée, le présent registre ouvert ce jour est mis à la disposition du public dans le cadre de la concertation, afin que les habitants puissent y formuler des remarques et observations sur le futur projet communal et les orientations du futur Plan Local d'Urbanisme.

Les remarques formulées doivent relever de l'intérêt général pour pouvoir être prises en compte.

A VILLERS-SUR-COUDUN, le

Antoine BARBET,
Maire de VILLERS-SUR-COUDUN.



Mme THIEBAUT Françoise 0767607545
M THIEBAUT J. Marie 0680426738
Mme Jarek Sylvie née Thiebaut 0621777325
(indivision)

Nous souhaitons que les terrains
civiques soient classés en zone
urbanisée pour des futurs
terrains à bâtir.

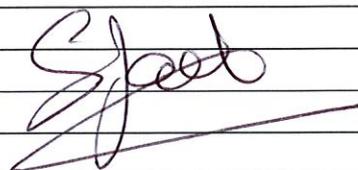
- B55 Le Cucu. 75 a 60ca.
- AC 26 de Village 10 a 50ca.
- ZC 57 La Sens 42 a 43ca.
- ZB 44 Champ Marie Rose
- D 350 Le Noëlt 18 a 70ca

Mme Jarek → Doudou 60113 @ live.fr

Mme Thiebaut → cinefrant @ hotmail.fr

M. Thiebaut → babar63 @ hotmail.com -

Cordialement



Département :
OISE
Commune :
VILLERS SUR COUDUN

Section : AC
Feuille : 000 AC 01
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/09/2011
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2011 Ministère du budget, des comptes
publics, de la fonction publique et de la
réforme de l'Etat

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

AC 26 Le Village
Villers sur Coudun

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant
COMPIEGNE
6 Rue Winston Churchill C.S. 40055
60321
60321 COMPIEGNE CEDEX
tél. 03.44.92.58.90 - fax 03.44.92.57.78
cdif.compiegne@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Objet Révision du PLU_Classement de la parcelle ZD 01 N°13

De JEANNOT Bernard <bernard.jeannot@groupe-vyv.fr>

À contact@villerssurcoudun.fr <contact@villerssurcoudun.fr>

Date 26-09-2022 09:26

- Plan Casdastre ZD01N°13La Chebeaude.pdf(~115 ko)

A l'attention de M le Maire de la commune de Villers sur Coudun

M et Mme JEANNOT Serge
11 rue des Vaux 60150 GIRAUMONT
Tél. : 06.78.52.74.85
Email : bernard.jeannot@groupe-vyv.fr

Objet : révision du Plan Local d'Urbanisme

Demande de modification de zonage sur la parcelle cadastrée section ZD 01 N°13 La Chebeaude

Monsieur le Maire,

Suite à un échange téléphonique avec votre collaboratrice le 19 septembre dernier, je vous adresse par la présente, ma demande de modification de zonage concernant la parcelle cadastrée section ZD 01 N°13 La Chebeaude (Cf. plan cadastral ci-joint)

En effet, cette parcelle n'est à ce jour pas constructible ; or ce terrain se trouve en bordure de route, au milieu du village, à la jonction du village historique de Villers sur Coudun et de domaine de Rimberlieu ; vous comprendrez mon incompréhension quant au classement actuel alors que des constructions sont établies de part et d'autre de cette parcelle.

Aussi, compte tenu de la situation de ma parcelle au sein du territoire de la commune (Cf. ci-dessus) et en cohérence avec le SCOT établi par la CCPS qui préconise notamment « de densifier les trames déjà urbanisées de la commune », dans le cadre de la révision de votre PLU, je sollicite son classement en terrain à bâtir.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à cette demande.

Je me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes précisions nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération respectueuse.
Cordialement

M et Mme JEANNOT Serge

Mme ROGER Micheline résidente à Villers sur Coudun
6 Bis Rue de la Nacelle (Tel : 06 0 3 40 54 81)
souhaiterait que deux terrains soient constructibles
dont B 120 au Calvaire et ZE 122 à La Hayette

Roger

Monsieur Didier LOMBART
62, Rue Saint Jean
60150 VILLERS-SUR-COUDUN
Tél : 06.23.81.01.43



A Villers-sur-Coudun, le 08 mars 2022

Monsieur le maire
de
VILLERS-sur-COUDUN

Objet : Plan local d'urbanisme

Monsieur le maire,

Dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), je tiens à vous informer, en prévision de la prochaine réunion, que je suis prêt à me séparer d'une partie de mon terrain si toutefois il était décidé que celui-ci puisse être classé en terrain constructible et/ou à bâtir, ces deux notions étant plus ou moins floues. La zone en question concernerait une partie des parcelles répertoriées sous les numéros 62 - 63 et 64.

Dans l'attente d'un retour en fonction de l'évolution du PLU, je vous prie de croire, monsieur le maire, à l'assurance de ma considération distinguée.